

COMMUNE DE PUY SAINT ANDRE  
DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES  
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 02 MARS 2023

Effectif légal : 11

Nombre

De conseillers en exercice : 10 de présents : 09 de votants : 09 date de convocation : 23/02/2023

L'an deux mil vingt-trois le deux mars à dix-huit heures trente minutes les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de PUY SAINT ANDRE se sont réunis en mairie, après convocation légale, sous la Présidence d'Estelle ARNAUD.

**Sont présents :** ARNAUD Estelle, PROUVE Alain, LEROY Pierre, CAMUS Michel, SENNERY Pierre, POINSONNET Bertrand, KOLLER Pascale, JALADE Véronique, CHARDRONNET Luc,

**Absents représentés :**

**Absents non représentés non excusés :** BUISSON Basile

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

JALADE Véronique est désignée comme secrétaire de séance.

Objet : FINANCES

**APPLICATION D'ALERTE, D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION CITOYENNE ILLIWAP**

Installation et abonnement

Rapporteur : Estelle ARNAUD

Mme le Maire expose :

Illiwap est une application mobile citoyenne d'alertes, d'informations et de participation citoyenne.

Elle a 3 objectifs simples :

1 – ALERTE : Vigilances météo, arrêtés préfectoraux, consignes sanitaires, coupures d'électricité ou d'eau...

2 – INFORMER : Actualités de la commune : travaux, événements, fermetures, inscriptions

3 – CRÉER du lien avec les habitants en leur proposant un outil interactif.

C'est un support de communication complémentaire qui peut se connecter à nos différents outils de communication déjà mis en place : site internet, Facebook, Instagram. Ce qui nous permettra de créer une réelle synergie entre nos outils de communication et atteindre plus d'habitants désireux de se tenir informés de la vie de la commune.

Elle a été recommandée à la commune lors de l'exercice PCS (Plan Communal de Sauvegarde) organisé par la Communauté de Communes du Briançonnais pour préparer les élus et les agents à informer le plus efficacement possible les habitants en cas d'incident sur le territoire.

Autour de Puy Saint André, de nombreuses communes sont déjà équipées de cet outil dont Saint Chaffrey, La Salle Les Alpes, Saint Martin de Queyrières, Vallouise-Pelvoux.

**AR Prefecture**

005-210501078-20230302-14B\_2023-DE

Reçu le 07/03/2023

Publié le 07/03/2023

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

**Autorise** Madame le Maire à signer le devis de 351€ HT soit 421.20€ TTC par an;

**Autorise** Madame Le Maire à réaliser tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération ;

**Dit** que les crédits seront prévus au budget.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits

Pour copie conforme

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission en Préfecture

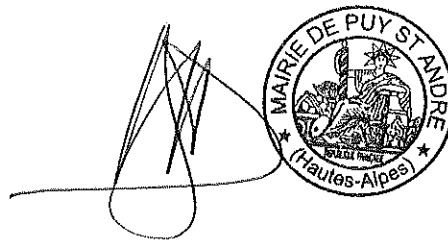
Le 07 mars 2023

De la publication le 07 mars 2023

Fait à Puy Saint André le 02 mars 2023

Le Maire

Estelle ARNAUD

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Estelle ARNAUD'. To the right of the signature is a circular official seal. The seal features a central emblem with a figure holding a staff and a cross, surrounded by the text 'MAIRIE DE PUY ST ANDRE' at the top and '(Hautes-Alpes)' at the bottom. Two small stars are positioned on either side of the bottom text.